



APPEL A PROJETS

POUR LA CESSION DE L'AUBERGE DE JEUNESSE



COLLECTIVITE :

VILLE DE BIARRITZ - Avenue Edouard VII - B.P. 58 - 64202 BIARRITZ Cedex

Direction des marchés publics

☎ : 05.59.41.59.41 – courrier électronique : marche@biarritz.fr

OBJET DE LA CONSULTATION :

La commune de BIARRITZ organise un appel à projets en vue de la cession des parcelles sises 8 rue Chiquito de Cambo et 28 rue Philippe Veyrin anciennement occupées par l'Auberge de Jeunesse.

Affectation envisagée par la Ville : principalement à destination de logement des saisonniers, jeunes travailleurs, jeunes, étudiants...

La consultation est ouverte à tous les opérateurs (personnes physiques ou personnes morales).

OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Le dossier de consultation sera transmis gratuitement sur demande par courrier électronique à la Direction des marchés publics de la Ville de Biarritz (coordonnées ci-dessus), ou téléchargé sur le site <https://demat-ampa.fr>

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : 3 février 2022 à 17 heures.